Aidspan
Independent observer of the Global Fund

QUELS SERONT LES CHANGEMENTS APPORTÉS À LA MÉTHODOLOGIE D'ALLOCATION POUR LA PÉRIODE 2017-2019?

Le Fonds mondial devrait être plus transparent au sujet des options envisagées pour la méthodologie d'allocation applicable lors de la prochaine période 2017-2019.

La méthodologie applicable lors de la prochaine période d'allocation sera adoptée par le Conseil d'administration d'ici mars 2016, autrement dit dans un délai maximum de six mois. Il y a fort à parier que la méthodologie ne suscitera guère de nombreuses discussions publiques avant son approbation.

Le Secrétariat du Fonds mondial et le Comité technique d'examen des propositions ont passé en revue les enseignements tirés de la méthodologie applicable pour la période 2014-2016 et laissé entendre que certains ajustements pour 2017-2019 devaient être apportés. Selon le Secrétariat, la méthodologie n'a pas suffisamment tenu compte des besoins et des lacunes constatées dans le cadre de la lutte contre les maladies, laissant à certains pays des fonds insuffisants. Celui-ci indique par ailleurs que les ajustements au titre du niveau minimum requis ont rendu difficile la répartition des sommes allouées entre pays; que le recours à une méthodologie d'allocation distincte pour les pays de la catégorie 4 a entraîné des incohérences dans l'allocation des ressources au sein des régions; et qu'il existe un manque de souplesse pour permettre une réaffectation des fonds entre différentes catégories de pays.

Le Comité technique d'examen des propositions a évoqué quelques-unes des questions soulevées. Il doute par ailleurs de l'intérêt du fonds de financement d'encouragement et de la pratique qui consiste à permettre aux candidats de faire une demande de « financement au-delà de la somme allouée ». Le Comité déclare en outre que la méthodologie n'a pas toujours permis d'investir des fonds là où ils auraient

le plus d’impact.

Un certain nombre de gouvernements, de partenaires techniques, d’instances académiques, d’organisations de la société civile nationales et internationales, de participants aux trois forums de partenariat et au forum de partenariat en ligne organisé par le Fonds, ainsi que d’autres observateurs du Fonds mondial (dont Aidspan), ont également fait part de leurs préoccupations eu égard à la méthodologie utilisée pour la période d’allocation 2014-2016.

Quels sont donc les changements envisagés pour la prochaine période d’allocation ? Nous l’ignorons car aucune information n’a été rendue publique.

Un « cadre dédié à la méthodologie d’allocation » a été soumis aux membres du Comité de la stratégie, des investissements et de l’impact (CSII) pour discussion lors de sa réunion tenue du 5 au 7 octobre. Il s’agit d’un document de haut niveau ne présentant que peu de détails. Les documents établis en vue des réunions du Comité ne sont pas rendus publics.

Le cadre devrait être réexaminé lors de la réunion du Conseil d’administration du Fonds qui se tiendra les 16 et 17 novembre 2015. Les documents établis en vue de la réunion du Conseil d’administration sont rendus publics à l’issue du Conseil s’ils contiennent une proposition de décision et que le Conseil adopte ladite décision. À notre connaissance, aucune décision ne sera prise lors de cette réunion.

Puis, lors de sa réunion qui se tiendra en février 2016, le Comité de la stratégie, des investissements et de l’impact devrait élaborer une première ébauche de la méthodologie d’allocation qu’il recommandera au Conseil pour approbation en mars 2016. C’est alors que les discussions sur les différentes options envisagées commenceront vraiment.

Nous ne savons pas si le Fonds mondial prévoit d’élargir ses consultations sur les options possibles de la méthodologie d’allocation au-delà du CSII et des délégations du Conseil. De telles consultations pourraient semble-t-il avoir lieu entre la fin de la réunion du Conseil d’administration le 17 novembre et la réunion du CSII prévue en février 2016 – une période qui comprend la trêve du Nouvel An.

Certaines personnes et organisations extérieures au CSII et aux délégations du Conseil s’intéressent aux diverses options envisagées, et notamment à la complexité des formules d’allocation des fonds qui pourraient être élaborées. Bien que ces personnes et organisations n’aient pas véritablement leur mot à dire concernant les décisions à prendre, elles devraient pour le moins savoir ce qui se prépare afin de pouvoir débattre des questions soulevées. Qui sait, elles pourraient même formuler quelques suggestions susceptibles d’être examinées par le CSII et le Conseil.

Qu’en pensez-vous ? Le Fonds mondial a-t-il mené de vastes consultations et suffisamment communiqué sur ses plans concernant la prochaine méthodologie d’allocation ? Faites-le nous savoir. Nous comptons publier un bilan des commentaires reçus dans le prochain numéro du bulletin OFM.

Read More